

**B- PROGRAMME D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES DEFAVORISES
SANS EMPLOI**

N°	SOUS PROGRAMME	OBJECTIFS	GROUPE CIBLE	MONTANT
01	création de groupement agro-pastoral	Mettre à la disposition de 270 jeunes un crédit de 345.600.000 Francs CFA pour la création de groupements de production.	Jeunes qualifiés ou non du milieu rural et urbain	750 000 000
02	Création groupements de production halieutique	Mettre à la disposition de 480 jeunes un crédit de 336.980 000 Francs CFA pour la création des groupements maraîchers.	Jeunes qualifiés ou non du milieu rural et urbain	500 000 000
03	création de groupements de commercialisation des produits agricoles	Mettre à la disposition de 150 jeunes filles un crédit de 51 360 000 Francs CFA pour la création de groupement de commercialisation de produits vivriers.	Les jeunes filles du milieu rural et urbain	350 000 000
04	Création de groupements fabrication, entretien et maintenance de mobiliers médicaux.	Mettre à la disposition de 175 jeunes diplômés des en soudure un crédit de 278 670.000 F CFA pour la création de GIE de mobiliers métalliques.	Jeunes diplômés spécialité soudure	250 000 000
05	Information, Education, Communication (I. E . C.)	Sensibiliser toutes les populations touchées par les différents projets qui composent le programme d'insertion et de réinsertion des groupes cibles défavorisés en vue de susciter leur participation.	Toute la population	500 000 000

06	création de micro entreprise des métiers de l'artisanat	Installer 250 jeunes	jeunes artisans diplômés	300 000 000
07	création des micro-entreprises de prestation de services	Installer 400 jeunes maçons, menuisiers et autres prestataires de service.	Jeunes qualifiés ou non du milieu urbain ou rural	3 000 000 000
08	Installation de jeunes électroniciens	Installer 183 jeunes électroniciens pour la maintenance et l'entretien des appareils électroniques.	Jeunes qualifiés	500 000 000
09	création de micro-entreprises de transformation et vente des produits alimentaires	Mettre à la disposition de 270 jeunes surtout des filles un crédit pour la transformation et vente des produits alimentaires.	Jeunes qualifiés ou non du milieu urbain ou rural	300 000 000
10	création de micro-entreprises de fabrication d'articles divers	Favoriser la création d'activité économique par les jeunes diplômés afin d'améliorer leurs conditions de vie.	Jeunes qualifiés ou non du milieu urbain ou rural	250 000 000
11	fonds d'insertion et de réinsertion socioprofessionnelle	Informar les jeunes de 15 ans et plus sans emploi et sans formation sur les possibilités d'entrée en formation, proposer pour chacun un processus de qualification professionnelle d'insertion sociale et	Jeunes qualifiés ou non du milieu urbain ou rural	2 500 000 000

		assurer un suivi individualisé.		
12	mise en place d'équipes de cantonniers dans les préfectures	Installer une équipe chargée de l'entretien des voies	jeunes	250 000 000
13	équipement des communes rurales et des villages	Mettre en place durant cinq ans des équipements dans au moins 300 communes rurales et 2100 villages ou cantons et Intégrer progressivement durant cinq ans, 13100 jeunes dans le système de gestion des équipements dans les communes et les villages ou cantons.	Jeunes formés	500 000 000
14	Programme d'insertion et de réinsertion socio professionnelle des diplômés sans emploi et des acteurs de la profession libérale	Proposer à 250 diplômés des activités socioprofessionnelles adéquates	Jeunes diplômés	2 050 000 000
TOTAL				12 000 000 000